

<p align="center">Compte-rendu de la réunion du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté du lundi 8 Janvier 2007</p>
--

Présents :

M. VERGNAUD Jeff, Brigadier au commissariat des Trois-Cités et correspondant Police
Mlle BELIARD Catherine, Infirmière
Mme PHELIPOT Françoise, Infirmière
Mlle BLONDEL Aude, professeur SVT
Mme SALMON Nathalie, parent PEEP
M.DUFAUD André, professeur SVT
Mme PELTIER Claire, parent PEEP
Mme TOCHON Viviane, professeur d'Arts Plastiques
Mlle LE RONCE Iris, élève de 2de

Réunion présidée par M. BOCQUILLON, Proviseur adjoint.

Début : 18 heures 10

Fin : 20 heures 30

1) Bilan des actions du CESC depuis la rentrée scolaire 2006

- Pour l'ensemble des actions (se reporter au tableau bilan ci-joint, annexe 1).
- Cette présentation est utile puisque les représentants des parents d'élèves n'avaient pas connaissance de toutes les actions du CESC.
Les élèves semblent satisfaits et apprécient le concret des ateliers.
- Le correspondant Police signale qu'il peut intervenir soit pour des rappels à la loi soit dans des classes en ECJS (ex. : connaissance du système judiciaire, police scientifique, sécurité routière ...).
Si des enseignants souhaitent ce type d'intervention, il faut s'adresser au Proviseur adjoint.

2) Commentaires du questionnaire sur le tabac et l'alcool

2.1 Indications

23 classes sur 26 ont répondu au questionnaire (629 élèves). Les infirmières scolaires qui ont exploité les réponses des élèves (voir annexe 2), donnent les principales tendances. On retrouve à Camille Guérin les comportements connus au niveau national voire européen. La polyconsommation est de plus en plus marquée.

2.2 Tabac

- 3 élèves sur 4 sont non fumeurs dans l'établissement.
- la plupart des fumeurs ont commencé il y a moins de 3 ans.
- les filles sont plus nombreuses aujourd'hui à fumer que les garçons.
- 75 % des non fumeurs déclarent être exposés au tabagisme passif.
- 79 % des fumeurs ont déjà fumé « autre chose » que du tabac.

2.3 Alcool

- les fumeurs boivent plus d'alcool que les non-fumeurs.
- les motifs justifiant la consommation d'alcool chez les jeunes : plaisir, caractère festif, recherche de l'ivresse.

2.4 Les propositions d'actions du CESC

- donner aux élèves les réponses au quizz sur le tabac et l'alcool (10 questions)
- intervention du CIPAT (ateliers sur l'alcool).
- Mlle BLONDEL, professeur stagiaire en SVT est volontaire pour animer une conférence sur les modes d'actions des produits (alcool, stupéfiants) sur le cerveau à plus ou moins long terme.
La conférence d'une durée de 45 minutes avec un diaporama s'adresserait aux classes de 1ères et de terminales.
La partie **scientifique** sera importante, suivie d'un échange.

3) Prévention du tabagisme au lycée

3.1 Le nouveau décret sur le tabac

Le décret du 15 novembre 2006 prohibe « de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif » donc dans les établissements scolaires.

Il s'appliquera dans le lycée dès le 1^{er} février 2007. Cette interdiction est dénoncée par certains personnels. On rappelle que le législateur a voulu protéger les non fumeurs du tabagisme passif (5000 décès par an, autant que les accidents de la route).

3.2 Conséquences dans l'établissement

Le lycée Camille Guérin était déjà non fumeur. L'application de la loi entraînera :

- plus de salles fumeurs pour les personnels (certainement transformées en salles de repos).
- la mise en place d'une signalétique (voir annexe 3) dans l'établissement et qui est obligatoire.
- la modification du règlement intérieur mentionnant le nouveau décret sur le tabac.
- qu'en est-il des abords du lycée ? Le décret interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement y compris dans les espaces non couverts mais ne l'étend pas aux abords.

3.3 L'accompagnement des personnels

Le CESC est favorable à la mise en place d'un accompagnement des personnels enseignants et non enseignants fumeurs de l'établissement :

- affiches dans le lycée « tabac info service » (0 825 309 310)
- conférence d'un médecin spécialisé qui proposera plusieurs solutions de sevrage adaptées à la dépendance tabagique de chacun (2 soirées prévues, les dates étant définies selon les disponibilités du conférencier).
- éventuellement, une intervention de l'association des victimes du tabac.

4) Actions du CESC à partir de janvier 2007

Les actions seront concentrées de janvier à la fin du mois de mars 2007 pour ne pas gêner ensuite la préparation aux examens.

Pour les actions pendant cette période (se reporter au tableau, annexe 1)

5) Question diverse

5.1 Distributeur de préservatifs

La circulaire du 11 décembre 2006 **oblige** les lycées à installer des distributeurs de préservatifs (« aisément accessibles et maintenus en bon état de marche et d'approvisionnement »).

Cette obligation s'inscrit bien entendu dans la lutte contre le SIDA.

Etant donné la charge onéreuse que représente l'achat de **plusieurs** distributeurs pour un lycée comme Camille Guérin, le CESC a décidé dans un premier temps d'installer dans l'établissement des **points de distribution** en libre service (corbeilles de préservatifs au CDI, résidence, internat, foyer, cafétéria CPGE, infirmerie).

L'approvisionnement sera sous la responsabilité des infirmières scolaires et chaque point de distribution par un binôme d'élèves ou d'étudiants (plusieurs binômes sur l'année).

5.2 Les aides régionales

A la mi-janvier 2007, le lycée recevra 3000 préservatifs financés par le Conseil Régional.

L'enveloppe régionale de 700 euros attribuée pour lutter contre les grossesses précoces pourra servir en partie à l'achat de préservatifs.

Remerciements à tous les participants.

T. BOCQUILLON
Proviseur adjoint